

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BC01_Organiser et coordonner les moyens humains et matériels d'une régie technique dans le cadre d'un projet de spectacle, d'évènement ou de manifestation</b>			
A01_1 Préparation et organisation des moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation de spectacles, événements et manifestations, dans le cadre d'un projet artistique ou culturel d'une structure.	C1.1.1_Evaluer les besoins humains et matériels pour organiser les moyens techniques de sa spécialité en tenant compte des contraintes d'une programmation de spectacle / évènement.	<u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.  Résultats attendus La préconisation d'organisation et de mobilisation des moyens humains et matériels pour répondre à une programmation.	L'analyse identifie l'ensemble des contraintes et problématiques pouvant affecter les décisions d'organisation des moyens matériels et humains à mettre en œuvre.  L'ensemble des problématiques pouvant affecter les choix matériels, humains et/ou organisationnels sont relevées.  Les préconisations sont réalistes au regard du contexte et de l'environnement économique du projet.
	C1.1.2_Organiser la répartition des moyens humains et matériels en prenant en compte la programmation d'un lieu de spectacle ou d'évènement pour garantir la faisabilité technique d'un projet.	<u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation / Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.  Résultats attendus La répartition des moyens humains et matériels pour optimiser l'organisation.	L'organisation choisie est pertinente et efficace.  La répartition des moyens est juste au regard du contexte annoncé.  Les méthodes exposées pour optimiser l'organisation sont cohérentes.  Les prises de parole démontrent une écoute active, critique et bienveillante de ses collègues et autres corps de métier.  L'argumentation démontre la capacité à défendre un positionnement en prenant en compte les problématiques des autres corps de métier.
A01_2 Elaboration et adaptation de plans d'implantation des matériels scéniques.	C1.2.3_Produire et utiliser les documents d'une fiche technique pour organiser la régie d'un spectacle (plans d'implantation, synoptiques, feuilles de patch...).	<u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.  Résultats attendus La production des outils de régie nécessaires à l'organisation de l'accueil d'un spectacle.	Les outils respectent les règles d'écriture et de nomenclature d'usage.  Les outils produits (plans, synoptiques, feuilles de patch) précisent correctement l'implantation des équipements, le câblage et les raccordements à mettre en œuvre.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C1.2.4_Préconiser des solutions pour adapter les moyens humains et matériels aux contraintes techniques et organisationnelles d'une tournée ou de l'exploitation d'un spectacle / évènement.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus L'adaptation des moyens humains et matériels pour tenir compte de nouveaux aléas.</p>	<p>Les propositions présentent des adaptations réalistes.</p> <p>Les propositions sont argumentées pour répondre aux exigences artistiques et aux contraintes énoncées par le contexte.</p> <p>Les interventions démontrent une bonne méthodologie de travail en réunion.</p>
A01_3 Organisation des conditions d'accueil et de travail des équipes techniques.	C1.3.5_Organiser l'embauche des techniciens spécialisés nécessaires pour compléter ou constituer une équipe technique.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La sélection des techniciens spécialisés pour compléter une équipe constituée.</p>	<p>Les préconisations d'embauche tiennent compte des compétences et des manques de l'équipe existante.</p> <p>Les choix opérés démontrent une attention au développement de l'inclusion.</p> <p>L'argumentation démontre l'objectivité et la non-discrimination de la sélection.</p>
	C1.3.6_Favoriser l'accessibilité universelle, la mixité et la parité des métiers techniques du spectacle au sein de son équipe en mettant en œuvre la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La production d'un plan d'intégration prenant en compte les spécificités de l'équipe constituée.</p>	<p>Le plan prévoit les actions à mettre en œuvre en matière de prévention des risques.</p> <p>Le plan permet de participer à la bonne intégration d'une personne en situation de handicap ou appartenant à une minorité au sein d'une équipe constituée.</p>
	C1.3.7_Organiser l'accompagnement des salariés de son équipe en mettant en œuvre les principes de prévention des risques professionnels, de qualité de vie et conditions de travail et de lutte contre les VHSS.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La communication de mesures compensatoires pour anticiper les risques professionnels et assurer la qualité de vie au travail.</p>	<p>L'ensemble des risques, professionnels et autres, est identifié.</p> <p>Les mesures compensatoires sont élaborées et argumentées au regard de la réglementation.</p> <p>La communication est claire et précise.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A01_4 Participation aux bonnes conditions d'accueil et de confort du public.	C1.4.8_Alerter sur les moyens mis en œuvre pouvant avoir un impact sur les conditions d'accueil et de confort du public.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La communication des conditions d'exploitation particulières pour assurer les bonnes conditions d'accueil et de confort du public.</p>	La communication est suffisamment précise pour alerter un directeur technique ou régisseur général sur la nécessité de mettre en place les mesures compensatoires adéquates.
	C1.4.9_Impliciter les équipes techniques dans la sûreté, la sécurité et la prévention des risques pour le public.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La communication à ses équipes des éléments de sûreté, de sécurité et de prévention des risques pour les établissements recevant du public.</p>	La communication est suffisamment argumentée et illustrée pour sensibiliser ses équipes aux problématiques de sûreté, sécurité et prévention des risques en lien avec le public.
A01_5 Veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scéniques.	C1.5.10_Privilégier les solutions technologiques, structurelles ou sociétales favorisant le développement durable et répondant à la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation / Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus Des propositions prenant en compte la démarche RSE pour participer à la transition écologique et solidaire de l'entreprise.</p>	Les solutions préconisées démontrent l'attention à privilégier des technologies ou des organisations respectueuses de l'environnement et participant au développement durable.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BC02_Organiser, préparer, réaliser la conduite d'une régie technique, en temps réel, pour exploiter l'installation et les effets de la spécialisation : lumière, son, plateau/scène ou vidéo</b>			
A02_1 Organisation d'une régie spécialisée.	C2.1.1_Dialoguer avec les donneurs d'ordre pour préciser les demandes artistiques ou techniques.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus Le dialogue avec les donneurs d'ordre pour préciser les demandes artistiques ou techniques et répondre aux exigences.</p>	<p>Les échanges avec les donneurs d'ordre démontrent une écoute active, critique, bienveillante et respectueuse des autres corps de métier, notamment artistiques.</p> <p>La recherche d'informations s'appuie sur la compréhension des premiers éléments transmis.</p> <p>La communication démontre la capacité à développer une approche pédagogique pour se mettre au niveau de ses interlocuteurs et défendre un positionnement, notamment en termes de prévention des risques professionnels.</p> <p>Les échanges avec l'équipe artistique démontrent la volonté de développer une relation de confiance.</p>
	C2.1.2_Coordonner avec les autres régisseurs la coactivité pour respecter les temps alloués.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La recherche de consensus avec les autres corps de métiers techniques pour ordonnancer les étapes de réglage, de vérification et de répétition avant la conduite du spectacle.</p>	<p>Les propositions d'ordonnancement démontrent l'attention à la prévention des risques professionnels.</p> <p>L'argumentation démontre la capacité à défendre un positionnement en prenant en compte les problématiques des autres corps de métier.</p> <p>Les interventions démontrent une bonne méthodologie de travail d'équipe.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A02_2 Préparation de la conduite des effets techniques.	C2.2.3_Programmer et configurer les effets techniques pour répondre aux exigences artistiques ou techniques.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La programmation et l'enregistrement des effets demandés pour exécuter la conduite en temps réel.</p>	<p>La conduite des effets à envoyer est claire et précise.</p> <p>La méthodologie de programmation répond aux exigences du métier et permet, si besoin, une passation de régie.</p> <p>La configuration enregistrée permet de restituer les effets demandés de manière efficace.</p> <p>Des solutions de remplacement en cas d'aléas techniques sont envisagées et négociées avec le donneur d'ordre.</p>
	C2.2.4_Diriger et effectuer le réglage des matériels et équipements en réponse aux demandes artistiques ou techniques.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus Le réglage des équipements et des effets pour restituer la demande en temps réel.</p>	<p>L'ordonnancement des étapes démontre une méthodologie et une organisation efficaces pour respecter les temps alloués.</p> <p>Les réglages opérés démontrent la bonne compréhension des demandes artistiques ou techniques.</p> <p>Les échanges avec l'équipe artistique et les autres corps de métier démontrent le bon positionnement de régisseur spécialisé.</p>
	C2.2.5_Vérifier le bon fonctionnement des équipements et des effets pour fiabiliser l'installation.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus Mise en œuvre de l'installation et/ou des effets pour vérifier, corriger, ajuster les réglages.</p>	<p>La vérification du bon fonctionnement des effets suit une démarche méthodique.</p> <p>La recherche de solutions, en cas de dysfonctionnement, s'accompagne d'une communication claire et précise à ses équipes, prévenante envers l'équipe artistique et les autres équipes.</p> <p>Les propositions d'ajustement faites aux artistes sont exprimées avec bienveillance et argumentées au regard d'une cohérence artistique et technique.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A02_3 Exploitation des matériels et équipements de régie pendant la représentation.	C2.3.6_Exploiter la régie et adapter la conduite en temps réel pour faire face aux imprévus.	<u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.  Résultats attendus La mise en œuvre de l'installation et la restitution des effets pour l'exploitation des équipements pendant la présentation de l'évènement ou du spectacle.	La conduite de régie, en temps réel, démontre l'attention au spectacle et au respect des demandes artistiques.  Des solutions ou initiatives sont mises en œuvre en temps réel pour pallier les aléas du spectacle.  Les choix opérés en temps réel démontrent l'attention à l'environnement de travail et aux autres corps de métier.
	C2.3.7_Résoudre ou s'assurer de la résolution des problèmes techniques affectant le bon déroulement de l'exploitation.	<u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.  Résultats attendus La résolution de problèmes pendant la présentation de l'évènement ou du spectacle.	L'évaluation en temps réel des éventuels dysfonctionnements démontre la réactivité attendue.  Les actions pour résoudre les problèmes démontrent une méthodologie efficace.  Les éventuels échanges avec les autres corps de métier sont prévenants et rassurants.
A02_4 Encadrement des techniciens spécialisés avant, pendant et après la représentation de spectacle.	C2.4.8_Organiser l'activité de son équipe pour procéder au réglage des matériels / équipements et affecter les postes pendant l'exploitation.	<u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation / Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.  Résultats attendus La répartition, pour chaque étape, des tâches entre régisseur et techniciens en prenant en compte les compétences et les éventuels manques de son équipe.	L'évaluation des profils des techniciens permet d'identifier les activités qui pourront être déléguées et/ou celles sur lesquelles les techniciens devront être accompagnés.  La répartition des tâches démontre la capacité à déléguer tout ou partie des activités à des techniciens.  L'organisation de l'activité prend en compte la réglementation du travail et de la prévention des risques.



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C2.4.9_Superviser et assurer l'exploitation des matériels et des équipements, des changements au plateau, de l'organisation de l'espace et du rangement, en temps réel et après la représentation.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus L'encadrement de l'activité des techniciens avant, pendant et après l'exploitation du spectacle.</p>	<p>Le repérage de l'espace scénique et des équipements permet de vérifier l'adéquation au cahier des charges et le respect des procédures en matière de sécurité du travail.</p> <p>Les demandes démontrent une attention particulière à la sécurité du public et à la prévention des risques professionnels.</p> <p>Les demandes techniques et le vocabulaire sont précis.</p> <p>Les attentes exprimées, en termes et vocabulaires techniques précis, s'accompagnent d'une approche pédagogique pour se mettre au niveau de ses interlocuteurs.</p> <p>Les échanges avec les techniciens démontrent l'attention à développer une relation de confiance et accompagnante.</p>
A02_5 Passation d'une régie technique.	C2.5.10_Rendre compte de l'exploitation d'une régie en dégageant les problématiques et les axes d'amélioration.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation orale individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La communication orale du retour d'expérience sur le déroulement de l'exploitation précisant les problématiques rencontrées et proposant des axes d'amélioration.</p>	<p>La communication orale est concise, toute en précisant les éléments de contexte permettant d'analyser les problématiques rencontrées.</p> <p>L'évaluation du déroulement de l'exploitation et des éventuels dysfonctionnements est juste et démontre une analyse (auto)critique.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BC03 Organiser et gérer, pour le spectacle ou l'évènementiel, l'installation d'une régie technique spécialisée : lumière, son, plateau/scène ou vidéo</b>			
A03_1 Sécurisation du montage d'une installation technique.	C3.1.1_Appliquer et faire appliquer les règles et consignes en matière de sécurité du travail en prenant en compte la réglementation et les procédures de prévention des risques mises en œuvre dans la structure.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique, à partir d'une mise en situation individuelle, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La vérification du respect des règles et consignes en matière de prévention des risques.</p>	<p>Le choix des équipements de protection individuelle est approprié pour l'activité. Le port des équipements de protection individuelle est adéquat et respecté. La manutention des équipements et des matériels se fait dans le respect des règles de prévention des risques spécifiques à leur mise en œuvre. Les gestes et postures adoptés pendant la manutention permettent de réduire et d'éviter les troubles musculosquelettiques (TMS). Les attentes exprimées, en termes de prévention des risques, s'accompagnent d'une approche pédagogique pour se mettre au niveau de ses interlocuteurs.</p>
	C3.1.2_Mesurer les risques professionnels et spécifiques d'une installation (calculs de charges, bilan de puissance, etc.).	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique, à partir d'une mise en situation individuelle, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La production de préconisations pour sécuriser le montage de l'installation technique.</p>	<p>Les risques spécifiques au montage de l'installation sont énoncés. Les calculs réalisés pour mesurer les charges, puissances et autres éléments techniques nécessaires sont justes. Les préconisations en matière de prévention prennent en compte l'ensemble des risques professionnels et spécifiques auquel les équipes sont soumises dans les activités de montage.</p>



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C3.1.3_Vérifier et contrôler l'installation d'une régie technique spécialisée pour réduire les risques sur la sécurité du public et la santé des travailleurs.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique, à partir d'une mise en situation individuelle, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La vérification de l'installation au regard de la prévention des risques sur la sécurité du public et la santé des travailleurs.</p>	<p>L'emplacement des matériels respecte les consignes en matière de prévention des risques, notamment en termes de déplacements sur le plateau et d'évacuation du personnel et du public.</p> <p>Les accroches, raccordements et l'alimentation des matériels électriques et électroniques sont vérifiés pour éviter les risques de chute, électrocution, etc.</p> <p>L'installation de leurs protections et signalétiques est contrôlée.</p>
A03_2 Montage d'une installation technique.	C3.2.4_Organiser les priorités et ordonnancer les étapes de montage en fonction du temps alloué, des ressources matérielles et humaines.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique, à partir d'une mise en situation individuelle, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus L'organisation des étapes de montage dans les temps alloués.</p>	<p>Les étapes de montage démontrent une méthodologie d'ordonnancement.</p> <p>L'organisation est efficace et réduit les pertes de temps.</p> <p>Le montage réalisé dans les temps permet d'être vérifié avant la passation de régie.</p>
	C3.2.5_Procéder à la mise en place du matériel, des liaisons et des passages de câbles en utilisant les plans de feu, plans d'implantation et synoptiques des liaisons.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique, à partir d'une mise en situation individuelle, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus La mise en place des matériels, des liaisons et passages de câbles en respect des plans fournis.</p>	<p>La mise en place des équipements respecte le plan de feu et d'implantation.</p> <p>L'organisation des liaisons et passages de câbles respecte les synoptiques.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C3.2.6_Installer et/ou raccorder les équipements en utilisant les outils de traçabilité.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique, à partir d'une mise en situation individuelle, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p>Résultats attendus Le raccordement des équipements dans le respect de la documentation (synoptiques, feuilles de patch).</p>	<p>La méthodologie mise en œuvre pour le raccordement des équipements respecte les indications des synoptiques et feuilles de patch.</p> <p>La méthodologie mise en œuvre permet d'identifier rapidement les équipements concernés en cas de dysfonctionnement.</p>
A03_3 Fiabilisation du système installé.	C3.3.7_Evaluer la fiabilité du système en vérifiant son bon fonctionnement.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique, à partir d'une mise en situation individuelle, évaluée par un jury d'évaluation</p> <p>Résultats attendus La vérification et les tests qui permettent de valider l'installation.</p>	<p>La mise en marche / arrêt des équipements permet d'établir le bon fonctionnement de l'installation.</p> <p>La réinitialisation du système et les tests réalisés permettent d'évaluer l'installation au regard de la commande.</p> <p>La rigueur et la propreté du montage fiabilise l'environnement de travail.</p> <p>L'évaluation permet d'identifier les besoins éventuels d'ajustement pour fiabiliser le système.</p>
	C3.3.8_Procéder aux ajustements nécessaires pour fiabiliser l'installation.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique, à partir d'une mise en situation individuelle, évaluée par un jury d'évaluation</p> <p>Résultats attendus La préparation de l'utilisation de l'installation.</p>	<p>Les ajustements réalisés sont justifiés.</p> <p>Les ajustements sont efficaces pour renforcer la fiabilité de l'installation.</p> <p>Les ajustements opérés sont consignés pour informer les utilisateurs d'une éventuelle différence entre les documents et la réalisation.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A03_4 Gestion et suivi d'une installation technique.	C3.4.9_Transmettre les consignes pour la prise en main d'une installation technique par un autre professionnel.	<u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation pratique, à partir d'une mise en situation individuelle, évaluée par un jury d'évaluation.  Résultats attendus L'accueil d'un professionnel, régisseur ou concepteur, pour lui permettre de prendre en main l'installation.	L'installation et les ajustements opérés sont présentés de manière efficace et synthétique.  Les explications présentent une approche pédagogique pour se mettre au niveau de ses interlocuteurs.  Les échanges avec les autres professionnels démontrent l'attention à développer une relation de confiance et accompagnante.
	C3.4.10_Informer d'un dysfonctionnement, d'une panne ou d'un besoin en maintenance.	<u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite, à partir d'une mise en situation individuelle, évaluée par un jury d'évaluation.  Résultats attendus La transmission par écrit d'un besoin d'intervention sur tout ou partie des équipements de l'installation.	La recherche de panne a été réalisée et le besoin de réparation ou de maintenance évalué.  L'information et/ou la demande sont justifiées.  Les éléments reportés permettent d'expliquer clairement le dysfonctionnement et de préciser les actions attendues sur le matériel défectueux.